



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Lanmodez (22)

Le bar-épicerie communal renait sous forme associative après un an de fermeture.

Élus et habitants de cette petite commune littorale se sont mobilisés et engagés pour réouvrir le bar-épicerie et en refaire le coeur de la vie communale. Le projet fait le pari des circuits courts, des services à la population, du lien social et de la culture.

Lanmodez est une commune littorale de 420 habitants au nord de la presqu'île de Lézardrieux, à proximité du sillon de Talbert qui reçoit 100 000 visiteurs par an. Elle conserve une agriculture de maraîchage de plein champ malgré une tendance récente à l'urbanisation et au mitage des parcelles constructibles. La fermeture du bar-épicerie créé il y a plus de 25 ans dans un bâtiment communal avait laissé un vide dans le bourg. La nouvelle municipalité élue en 2020 s'était engagée à trouver une solution en associant les habitants à la réflexion voire à sa reprise sous forme associative.

➤ Une institution pendant plus de 25 ans

Au printemps 1993, la commune avait racheté, dès sa mise en vente, le café-tabac, inclus le logement, ainsi que la parcelle de 6000 m² sur laquelle fût ensuite construite la salle des fêtes. Le maire, Yves Capitaine, avait depuis longtemps le projet de recréer une épicerie afin d'éviter le déclin du bourg avec la ferme conviction que : " pas un épicier serait assez fou pour investir dans une commune de 400 habitants... c'est la commune qui irait donc à lui en aménageant sur ses propres deniers " comme il l'avait expliqué dans un reportage paru à l'époque dans la revue Ar Men. A l'issue d'une course contre la montre, le bar-épicerie confié à une jeune gérante de 21 ans sera inauguré au démarrage de la saison touristique.



Le bourg est traversé par la route qui mène sillon de Talbert

Le commerce connaîtra de très belles années avant de périliter progressivement jusqu'à la fermeture de l'ensemble fin 2020, suite à des difficultés rencontrées par des gérants successifs.

➤ Un conseil consultatif

En décembre 2020, le conseil municipal crée un conseil consultatif composé d'élus et d'habitants intéressés par le projet. Il a pour mission de "réaliser une enquête auprès des habitants afin de connaître leurs souhaits et leurs attentes, de collecter les informations utiles à la prise de décision des élus. » selon les termes de la délibération. Il s'est également intéressé aux différents modes de gouvernance et de gérance, aux possibilités de financement. Le groupe a mené des entretiens avec des habitants dont d'anciens élus, les associations, un producteur de pain local,

Le soutien communal

La commune et l'association sont liées par un bail dérogatoire type d'une durée d'un an renouvelable. Pour faciliter le démarrage, le conseil municipal a fixé le loyer à 250 € par mois avec gratuité les trois premiers, demi-tarif trois suivants.

Elle a financé des travaux (agrandissement de la salle par le déplacement du bar) et des achats (vrac, armoires réfrigérées plus économes en énergie, caisses et balances aux normes) pour 36 740 € H.T. subventionné à 80 % grâce au plan de relance du Conseil Départemental. (L'association et ses bénévoles prennent en charge le reste à faire.).■

des actifs sur la commune et les voisins, des porteurs de projets similaires, des spécialistes de l'économie sociale et solidaire dont l'ADESS, ... Ce travail a fait l'objet d'un document remis au conseil municipal pour enrichir sa réflexion et non pour apporter une solution.

➤ La clientèle existe

Il est ressorti de ce bilan une vraie attente pour un bar-épicerie qui rende une grande diversité de services aux habitants et aux touristes, qui soit aussi un lieu de vie et de lien social. Une majorité de la trentaine des personnes sondées est convaincue de la viabilité de l'épicerie si elle se démarque des grandes surfaces : produits frais et locaux, vrac, ... tout en gardant une vocation de dépannage pour les produits de base. La commune a en effet des atouts pour permettre de pérenniser ce type de commerce : des touristes, le rando-gîte tout proche qui fait 2500 nuitées/ an, des artisans et des travailleurs demandeurs de repas le midi, ... et de nombreux habitants prêts à jouer le jeu du consommer local.

➤ Vers un projet associatif ...

Il est vite apparu qu'il serait difficile de trouver de nouveaux gérants prêts à s'engager sur les objectifs de ce projet d'utilité publique. D'où la réflexion du conseil consultatif sur la possibilité qu'il soit porté d'emblée par un groupe d'habitants bénévoles assurant dans un premier temps son fonctionnement au quoti-

“

La démocratie participative impulse un mouvement et replace le rôle des élus comme animateurs avant d'être décideurs.

”



Lydia Domancich
maire

dien au sein d'une association préfigurative d'une SCIC. La réflexion sur le statut juridique et la gouvernance a été approfondie avec l'ADESS Trégor et l'Union régionale SCOOP-SCIC. Il a échangé avec l'association « Épice et tout » de Trémargat (200 hab) et les gérants de la SCIC "le mélar dit" un bistrot et pas que à Locmélard (480 hab).

➤ ... de "vie communale"

L'étude a fait le constat que les attentes des habitants sont sensiblement les mêmes qu'il y a trente ans alors que la sociologie de la commune est bien différente. D'où cette conclusion : "Cela montre qu'il ne s'agit pas d'un problème de « politique politicienne » communale mais que le bar-épicerie est l'un des enjeux majeurs de la VIE communale." C'est dans cet esprit que le conseil municipal a validé le principe d'un soutien à un projet porté par une association créée en février 2021, "Le relais de Lanmodez". Les habitants ont été consultés lors d'une réunion publique qui avait aussi pour objectif d'attirer des bénévoles et des producteurs



L'été, les animations culturelles attirent.

locaux. Dès lors tout est allé très vite et l'ouverture s'est faite en mai. Un marché avait déjà été créé de mai à septembre 2020, face au commerce. Il était vital pour celui-ci que le bar-épicerie soit ouvert rapidement.

➤ Deux mi-temps créés !

Les clients ont été nombreux dès l'ouverture en mai. Une quinzaine de membres de l'association se relayait pour les servir. Ce démarrage réussi a permis de créer avant l'été un premier poste à mi-temps confié à une personne qui a tenu un bar pendant trente ans dans une commune voisine. "Cela prouve que ce commerce est indispensable" selon Pascal Champagnat, élu et membre de l'association. Un second mi-temps est venu conforter l'équipe à l'automne. L'épicerie propose des produits de base et ceux de plus d'une dizaine de producteurs locaux, du vrac et des surgelés, un rayon bio et un dépôt de pain.

L'épicerie est ouverte : lundi-jeudi-vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et 16 h 30 / 19 h ; mercredi, 16 h 30 / 19 h ; dimanche de 9 h 30 à 12 h 30.

Le bar a également trouvé son public et accueilli des concerts. Des travaux de réaménagement vont rendre la salle plus grande et chaleureuse pour proposer de la petite restauration et accueillir des animations, les assos, des activités, des réunions.

Avec la même énergie qu'il y a 30 ans, le pari d'en faire un lieu de services de proximité et de rencontres est en passe d'être relevé. ■



La terrasse du café donne sur la place où se déroule le marché de mai à septembre

CONTACT

Lydia Domancich maire / tél mairie 02 96 22 92 77 / mairie-lanmodez@wanadoo.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

